

VOD : Eligibilité des holdings animatrices à l'exonération Dutreil : Décryptage de la jurisprudence récente et méthodologie - M. François FRULEUX

Niveau : Expert

Durée : 0,07 jour(s) soit 0,47 heure(s)

Public concerné

Notaires pratiquant la gestion de patrimoine

Prérequis

- Connaissances en gestion de patrimoine et intérêt pour les pactes « Dutreil » et la fiscalité du patrimoine

Objectifs

- Faire le point sur les dernières évolutions jurisprudentielles au regard des holdings animatrices éligibles à l'exonération Dutreil
- Acquérir une méthodologie permettant la détermination du caractère animateur d'une holding

Contenu

Découvrez cette vidéo : "Eligibilité des holdings animatrices à l'exonération Dutreil : Décryptage de la jurisprudence récente et méthodologie"

Durée : 28 min

Point d'actualité jurisprudentiel sur le caractère animateur des holding dans le cadre des pactes Dutreil et les récentes évolutions introduites par François FRULEUX

- Introduction
- Contextualisation de l'arrêt
- L'originalité de la décision
- La Cassation
- Les principes édictés par l'arrêt de 2020 confirmés en 2022

- Modalités d'évaluation des actifs
- Critiques sur la position de la Cour d'appel de Paris
- Les différences d'interprétation
- Méthodologie de la détermination du caractère d'animation d'une holding

Modalités pédagogiques

- Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"